

Jean-Baptiste André Godin à François Cantagrel, 22 mars 1865

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (7)

Collation 1 p. (427r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à François Cantagrel, 22 mars 1865, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 15/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/43237>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [22 mars 1865](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Cantagrel, François \(1810-1887\)](#)

Lieu de destination 2, rue de la Coutellerie, Paris

Description

Résumé Sur la séparation des époux Godin-Lemaire. Jean-Baptiste André Godin annonce à Cantagrel que la séparation avec sa femme est prononcée et lui demande d'en informer Auguste Oyon, s'il est encore à l'hôtel Batavia de la cité Bergère, car il voulait être tenu informé « de cet événement qui va avoir une influence si grande sur ma vie ». « Si je perds ma fortune en partie, je retrouve plus de liberté pour l'avenir s'il m'est donné d'organiser quelque chose, mais quelle va être la suite que la haine et l'envie vont donner à cette catastrophe, cela est bien obscur pour moi. » Il signale à Cantagrel qu'il doit s'occuper en urgence des clients de Paris.

Support Un passage du texte de la lettre est souligné au crayon bleu.

Mots-clés

[Distribution des produits](#), [Finances personnelles](#), [Fonderies et manufactures](#),
["Godin"](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées [Oyon, Auguste \(1811-1884\)](#)

Événements cités [Séparation des époux Godin et Lemaire \(1863-1877\)](#)

Lieux cités [Cité Bergère, Paris](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 15/09/2022

Dernière modification le 26/04/2023

Guise le 22 mars 1863

Mon cher Boni

La séparation est prononcée si
M. Oyon est encore chez Bourgier Hotel
Bataille vous pourrez l'en informer car
il me imprime le Discours cette forme
au courant de ce et évidemment qui va
avoir une influence de grande force
sur ma vie

Si je gagne ma fortune en participant
à retrouver plus de liberté pour l'avenir et
me est donné l'organisme quelque chose
mais quelle va être la suite que la
main et l'indie vont donner à cette
catastrophe. cela est bien évidemment pour moi
une affaire fait perdre de temps de vous
défendre Bourgier qui y a de faire part
du commerce parisien des avantages
qui y a pour les demandes qui me sont
faites en mars et avril ces retard sont
maladieables pour moi alors a mis
pas les bâillons de prolonger.

Votre bien dévoué

